

JOURNÉE CITOYENNE

**Samedi
10 juin 2017
9h à 13h**

Contact presse :
Ville de Vitré
Service Communication
02 99 75 05 21
info@mairie-vitre.fr



«Citoyens engageons-nous»

Qu'est-ce que la journée citoyenne ?

Durant une demi-journée ou une journée, les habitants d'une commune, d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser des chantiers, des ateliers d'amélioration du cadre de vie. Il s'agit là d'une démarche à forte valeur participative. Ouverte à tous, chacun est invité à apporter sa contribution.

Pour quoi ?

C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun, accompagné des élus et des agents des services de la Ville, du CCAS. Il s'agit de valoriser toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect, de partage qui contribuent au mieux vivre ensemble.

Une journée conviviale avant tout

La journée citoyenne est surtout un moment privilégié d'échanges et de partage. La municipalité se trouve dans un rôle d'accompagnant, pour des projets et chantiers citoyens proposés par les habitants.

Samedi 10 juin 2017 (9h à 13h) à Vitré

- **Ateliers «Fleurissement, embellissement »**

- À l'occasion de la porte ouverte aux serres municipales (le 22 avril), les habitants sont invités à **fleurir** les balcons, pieds de murs (avec le concours des agents des services techniques municipaux), façades des commerces...
- Réalisation d'une **fresque trompe-l'œil**, jardin des Bénédictins.
- Atelier de **nettoyage, embellissement, décoration** de la cour Saint-Louis (à l'arrière du Centre social de Vitré) en lien avec l'opération estivale «transats et animations».
- Atelier de **décoration urbaine** avec la participation des résidents de l'Ehpad La Gautrays, rue de Paris (créations à base de tricot pour décoration éphémère des bancs et autres mobiliers urbains).
- Atelier de création d'une **fresque en mosaïque** avec l'association l'Outil en main, à la Baratière
- ...

- **Sur inscriptions préalables**

Chaque atelier nécessite la participation active des citoyens, sur inscriptions préalables.

À partir du 24 avril et jusqu'au 26 mai auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS), 1 rue Saint-Louis à Vitré.

Tel. 02 99 74 50 54.

Courriel : accueilccas@ccasvitre.fr

Pour clôturer, cette matinée citoyenne du 10 juin prochain, **un moment de convivialité autour d'un repas à la Trémoille** sera proposé à chaque participant.

Un repas concocté par les bénévoles de l'association Résidence la Trémoille et les retraités, résidents...

CONTACT PRESSE :

Ville de Vitré, service Communication, 02 99 75 05 21 et info@mairie-vitre.fr